

Résolution sur la situation au Japon, notamment l'état d'alerte dans les centrales nucléaires

2011/2644(RSP) - 24/03/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

À la suite du débat qui a eu lieu en séance le 23 mars 2011, le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Japon, notamment l'état d'alerte dans les centrales nucléaires.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, Verts/ALE, GUE/NGL et EFD.

Le Parlement rappelle le tremblement de terre dévastateur et le tsunami qui ont frappé le Japon et la région Pacifique le 11 mars dernier, provoquant des milliers de morts et disparus et des dégâts matériels considérables ainsi qu'un accident nucléaire d'une extrême gravité, à Fukushima.

Rappelant la déclaration du premier ministre Japonais, Naoto Kan, selon laquelle le pays fait face à sa plus grave crise en 65 ans, depuis la seconde guerre mondiale, les députés appellent l'Union européenne et ses États membres, à apporter, en priorité, au Japon et aux régions sinistrées toute l'aide et le soutien nécessaires au niveau humanitaire, technique et financier. Ils se félicitent enfin de ce que l'Union ait immédiatement activé son mécanisme de protection civile afin de coordonner son aide d'urgence.